

Dossier disciplinaire

Par **Domy**, le **23/03/2023** à **03:17**

Bonjour, j'aimerais savoir si les universités françaises regardent le dossier disciplinaire d'un étudiant avant de l'accepter pour une candidature ? Est-ce que les universités parlent entre elles ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/03/2023** à **07:38**

Bonjour

[quote]

les universités françaises regardent le dossier disciplinaire d'un étudiant avant de l'accepter pour une candidature ?

[/quote]

En théorie c'est possible

Mais si vous parlez de la sélection en Master alors en pratique je ne pense qu'elles le font car les responsables de Master ont des centaines de dossiers à traiter. Ils n'ont déjà pas le temps de regarder toutes les pièces demandées, ils ne vont certainement perdre du temps en faisant des recherches supplémentaires.

[quote]

Est-ce que les universités parlent entre elles ?

[/quote]

Oui ! Les personnels administratifs peuvent éventuellement échanger entre eux. D'ailleurs une fois inscrit, votre université d'origine enverra certainement votre dossier étudiant à la nouvelle.